



Vue de la cimenterie Eqiom de Rochefort-sur-Nenon



Société de l'industrie minérale
District Bourgogne-Franche-Comté



ANNÉE 2024 - 2025
DES GÉOSCIENCES

Journée technique - mercredi 16 avril 2025

Eqiom, la cimenterie de Rochefort-sur-Nenon (39) et ses combustibles alternatifs

Dernière cimenterie construite en France, l'usine de Rochefort-sur-Nenon est un site moderne, qui s'est toujours inscrit dans une démarche qui allie performance industrielle, qualité des produits et respect de l'environnement. Depuis sa naissance en 1972, son four s'appuie sur un process en voie semi sèche.

La cimenterie a su s'adapter aux contextes et mener à bien des projets innovants visant notamment à développer le recyclage pour l'utilisation de ses besoins énergétiques.

Des intentions renforcées, renouvelées dont certaines ont été réalisées encore très récemment comme par exemple la mise en place d'une station de solvants chauds pour valoriser un déchet industriel local en combustible alternatif.

Le site affiche une capacité de production de 500 000 tonnes de ciment et achemine sa production vers les unités de production de béton prêtes à l'emploi, les usines de préfabrifications et auprès des entreprises générales du bâtiment de toute la région.

La cimenterie de Rochefort-sur-Nenon privilégie l'utilisation de combustibles de substitution.

Aujourd'hui, c'est plus de 65 % de combustibles alternatifs qui sont valorisés au niveau local, avec l'objectif d'atteindre 80 %.

Par ailleurs, la cimenterie a mis en place des mesures visant à réduire les émissions de CO₂. Elles ont pour ambition d'améliorer et de valoriser les sous-produits en les utilisant comme combustibles de remplacement. Les gaz chauds, par exemple, provenant du four sont récupérés et utilisés pour sécher la matière du broyeur cru.

La cimenterie a par ailleurs toujours été précurseur dans la composition de ces ciments. Dès les années 90, le site a travaillé sur la calcination des argiles. Eqiom poursuit aujourd'hui le développement de sa gamme pour fournir à ses clients des ciments performants et bas-carbone.



La description détaillée sur
www.lasim.org/jt2504

Programme

9 h 00 Accueil des participants (le lieu du rendez-vous sera communiqué dans l'email de confirmation d'inscription)

9 h 30 Présentations

- M. J. Tillman, directeur de la cimenterie de Rochefort-Sur-Nénon, présentera l'entreprise Eqiom et son site
- M. Th. Hassenforder, directeur du dév. durable, démarche engagée Eqiom et de CRH mais aussi de Sapphire
- Mme I. Zekian, responsable environnement procédés carrière/cru, les initiatives initiées sur le site et ses ambitions.

12 h 00 Déjeuner

14 h 00 Visites des sites industriels : cimenterie, recyclage, combustibles alternatifs

16 h 30 Fin de la journée



EPI : baudrier, casque (avec quatre jugulaires de préférence), chaussure de sécurité.

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION :

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à s'inscrire et payer en ligne, ou à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture ;
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

Les inscriptions ne pourront être validées qu'après réception du règlement par la Sim.

MODALITÉS D'ANNULATION :

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70).

Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 25 % pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ :

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).

 **Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.**



Renseignements complémentaires concernant une inscription

Secrétariat des inscriptions de la Sim

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Eqiom, la cimenterie de Rochefort-sur-Neuon (39)
et ses combustibles alternatifs

District
Bourgogne Franche-Comté
mercredi 16 avril 2025

Je m'inscris en ligne : www.lasim.org

ou je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom & Prénom
Société Fonction
Adresse
Code postal Ville Pays
Tél. Email
Numéro de TVA intracommunautaire

Secteur d'activité

- ☐ Administration / Organisme public ☐ Recherche - Ingénierie ☐ Enseignement ☐ Fédération - Association
☐ Industrie (☐ Fabricant de produits finis ☐ Exploitant ☐ Constructeur - fournisseur)
☐ Autre

☐ Je souhaite recevoir la lettre d'information de la Sim

Frais de participation :

- ☐ **64 € TTC** membres Sim n° de carte membre obligatoire : /
☐ **80 € TTC** non-membres
☐ **30 € TTC** accès gratuit mais participation aux frais de repas pour les enseignants, étudiants, membres de Sim cap avenir dans le cadre de l'année des géosciences

Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT25-04) :

SG Paris Saint-Michel Iban : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

*Profitez-en
pour adhérer à la Sim !*

Adhérer à la Sim, c'est :

- être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- bénéficier de l'organisation de la Sim, lieu d'**échanges de rencontres** ;
- profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'association.
- bénéficiez d'une **réduction de 20 %** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

J'adhère !

- ☐ société 305 €
☐ individuel 54 €
☐ retraité, sans emploi, enseignant, étudiant 32 €

www.lasim.org